

**COLLOQUE ANNUEL
DE L'UNION DES COMPAGNIES D'EXPERTS PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS
(U.C.E.C.A.P)**

Didier FAURY
Expert-comptable agréé par la Cour de cassation
Président de l'UCECAP

a l'honneur de vous convier au colloque du :

MARDI 11 DECEMBRE 2012

à la Première Chambre de la Cour d'appel de Paris
(ouverture des portes à 16 h – début des travaux : **17 h précises**)

Ouverture du colloque par :

Monsieur Jacques DEGRANDI
Premier Président de la Cour d'appel de Paris
et
Monsieur François FALLETTI
Procureur Général près la Cour d'appel de Paris

Débats présidés par :

Madame Brigitte HORBETTE
Présidente de la commission de réinscription des experts

Thème

Le principe de la contradiction et le droit aux secrets

INTERVENANTS

<i>Introduction aux exposés et débats :</i> M. Etienne Philippe HECKLE	Vice-président de l'UCECAP Président de la Compagnie des experts agricoles, agro-alimentaires, environnementales et horticoles
Maître Patrick de FONTBRESSIN	Avocat au barreau de Paris <i>Le secret professionnel opposé à l'expert</i>
M. Denis SAFRAN	Président de la Compagnie des experts médecins <i>Le secret médical, secret partagé ?</i>
M. Bertrand PHESANS	Président de la Compagnie des experts psychologues <i>Le secret des psychologues</i>
M. Didier CARDON	Président de la Compagnie des experts en comptabilité <i>Le secret des affaires</i>
Amiral Jean-Louis BARBIER	Expert, membre de la Compagnie des ingénieurs-experts <i>Le secret défense</i>
<i>Conclusion :</i> Madame Brigitte HORBETTE	

Le colloque s'achèvera à 19 h 15, après des débats avec la salle, et sera suivi d'un cocktail dans les salons du Harlay au Palais de Justice.

UNE ATTESTATION DE PRESENCE SERA DELIVREE

**COLLOQUE ANNUEL
DE L'UNION DES COMPAGNIES D'EXPERTS PRES LA COUR D'APPEL DE
PARIS
(U.C.E.C.A.P)**

Le principe de la contradiction et le droit aux secrets
--

LE MARDI 11 DECEMBRE 2012 à 17 h précises

Les formalités d'émargement auront lieu de 16 h à 16 h 45

à la Première Chambre de la Cour d'appel de Paris

NOM.....

Prénom

Spécialité

Adresse

.....

E. mail

(écrire lisiblement)

- assistera au colloque
- assistera au cocktail
- souhaite une attestation de présence

**Le nombre de place étant limité,
les inscriptions se feront dans l'ordre des réponses**

L'inscription comporte un engagement de présence effective

*Le Président - Didier FAURY - 140 boulevard Haussmann - 75008 PARIS
didier.faury@prorevise.fr*

A retourner au secrétariat : chantal.michenon@prorevise.fr